

*Administration du pétrole—Loi*

une histoire qui ont contribué davantage à faire de nous des Canadiens que les poissons, les arbres, les céréales, l'acier ou le pétrole ne le feront jamais. Nous partageons un endroit dans un monde difficile et incertain. Nous partageons l'avenir que nous devons à nos enfants et aux générations qui suivront. Nous manquerions à notre devoir envers nous-mêmes et ceux qui nous suivront si nous laissons échapper la magnifique occasion que nous leur devons.

Un pays est donc plus qu'un amalgame de sol, plus que ses ressources naturelles, plus qu'un ensemble de pierres et d'arbres, c'est une notion abstraite, que forment les aspirations et les rêves de sa population. Pour stimuler et favoriser ces rêves, un pays doit avoir un avenir. C'est donc dans ce contexte qu'une très grande responsabilité incombe présentement au gouvernement national du Canada. Le gouvernement doit parfois concilier des espoirs qui s'opposent aux réalités dominantes. Toute l'histoire du Canada se caractérise par le partage et l'aide mutuelle entre les diverses régions, qui pour une raison ou pour une autre ne se partagent pas également les ressources naturelles du pays. C'est un travail difficile car depuis toujours notre constitution prévoit que les ressources naturelles appartiennent aux provinces où elles se trouvent et personne de ce côté-ci de la Chambre ne peut sérieusement contester ce principe. Cependant, tous les députés du côté du gouvernement sont d'avis qu'il incombe au gouvernement national de faire en sorte qu'aucune région du pays ne soit privée de la richesse et des possibilités de développement qu'apportent ces ressources. A un moment ou l'autre, différentes régions ont eu leur heure de gloire.

Pour que le concept du Canada soit réalisable, toutefois, il importe de reconnaître que l'égalité des chances n'a pas été la même dans toutes les régions du pays. A plusieurs reprises, j'ai déclaré que je me suis lancé dans la politique et que je suis membre du parti libéral parce que je crois honnêtement que la solidarité a marqué notre histoire et qu'elle marquera notre avenir.

Depuis quelques années, la plupart des initiatives gouvernementales ont visé à atteindre les objectifs économiques du Canada dans l'intérêt de tous ses habitants. Peu importe l'endroit où un Canadien décide de demeurer, il doit se voir garantir un partage des richesses et une égalité de chances qui lui reviennent de plein droit. Sans remettre en question la suprématie provinciale dans le domaine de la propriété et du contrôle des richesses naturelles, le programme énergétique national, audacieux et futuriste, annoncé le 28 octobre dernier, est un exemple d'initiative gouvernementale visant à remettre le Canada aux mains des Canadiens. D'importants aspects du programme énergétique national permettront au Canada de jouer un plus grand rôle dans l'avenir de ses approvisionnements en énergie, et aux Canadiens de contribuer davantage à la réalisation de cet avenir. Dans ce programme, le gouvernement a rejeté une taxe à l'exportation sur le gaz naturel. C'est une concession que le gouvernement fédéral n'avait pas besoin de faire; la loi actuelle lui accorde clairement le droit d'imposer les ressources à l'exportation.

Pour que les Canadiens puissent participer à leur propre avenir énergétique, nous avons cherché, dans le cadre de ce programme à accroître la mainmise canadienne sur le secteur vital de notre économie que sont le gaz et le pétrole. Pour garantir la sécurité de notre avenir énergétique, ce programme

encouragera les Canadiens à utiliser des sources d'énergie plus abondantes de préférence au pétrole. Enfin, le gouvernement s'efforcera de redistribuer à tous les Canadiens les actions qu'il détiendra dans les richesses énergétiques afin que tous les citoyens puissent avoir une juste part de la prospérité nationale.

Je vais m'efforcer d'éclaircir certains points afin que ce débat montre bien à nos concitoyens quelle chance ils ont. On dit parfois à propos du Canada que les Canadiens ne se comprennent pas, qu'ils ne savent pas écouter. M. A. R. M. Lower, dans un article paru en septembre dernier, a prétendu qu'étant donné notre bonne fortune, nous, Canadiens, devons nous inventer des problèmes afin d'avoir des raisons de nous disputer.

● (1520)

Je pense que sous bien des aspects, ce litige sur le contrôle des ressources est un exemple qui illustre bien mon argument. L'inquiétude réelle suscitée par le tarissement des réserves pétrolières de l'Alberta a fini par dégénérer en une contestation portant sur des revendications régionales. Il a relégué à l'arrière-plan le fait que le programme énergétique national a prévu des moyens de faire face à cette éventualité. Sans pleinement comprendre les faits de quelque côté que ce soit, les gens des différentes régions du pays ont commencé à se regarder avec méfiance tant et si bien qu'il y a des citoyens qui peuvent réellement se sentir mal à l'aise dans certaines régions du pays dont ils ne sont pas originaires et où ils n'ont pas été élevés.

Les divergences politiques ont commencé à prendre un aspect personnel et nous avons assisté au triste spectacle de personnes originaires des provinces productrices de pétrole accusant tous les gens de l'Est de n'être que des exploiters rapaces tandis que d'autres personnes vivant en dehors de ces provinces considèrent leurs concitoyens canadiens de l'Ouest comme des gens cupides, peu soucieux de l'intérêt collectif. C'est ainsi que la distance qui sépare quelqu'un de certaines ressources naturelles est maintenant devenue le critère de sa loyauté envers son pays et de son patriotisme.

En arrière-plan de ce spectacle désolant, il y a ceux qui voudraient exploiter cette angoisse au profit de leur propre avancement politique; je songe aux nouveaux séparatistes de l'Ouest. Je parlerai à la fin de mes observations de la menace qu'ils constituent pour notre avenir. En effet, je suis vraiment inquiet, comme tous les députés, de la possibilité de voir notre grand pays divisé pour une chicane de gros sous.

Si j'ai pris la parole aujourd'hui, c'est d'abord pour parler de certains aspects de la politique énergétique sur lesquels il faut revenir à la Chambre. Je vais commencer par les initiatives du programme énergétique national visant la canadienisation. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) a prononcé récemment un discours à New York. Il a dit que les Canadiens en étaient venus à s'inquiéter beaucoup de voir qu'une grande partie de leurs ressources énergétiques étaient entre des mains étrangères. Il a dit qu'il était absurde qu'un grand pays industrialisé abandonne une si grande part de son héritage et de son avenir à des étrangers. Il a ajouté qu'il était grand temps que les Canadiens prennent leur destin en main. Comme il le faisait remarquer, aucun pays de l'envergure du Canada ne peut tolérer que des étrangers aient une mainmise aussi importante sur son industrie pétrolière et